RCS : DIEPPE
Code greffe : 7601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIEPPE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 80114
Numéro SIREN : 318 724 101
Nom ou dénomination : ABC AMBULANCES TAXIS FROMENTIN

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2021 sous le numéro de dépôt 2277

ABC AMBULANCES TAXIS FROMENTIN
Société par actions simplifiée
au capital de 16 769,39 euros
Siège social : 19 rue Edmond Lavernot 76260 EU
318 724 101 RCS DIEPPE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1er NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le 1er novembre,
A 8 Heures

La Société dénommée LES OLIVIERS, société par actions simplifiée au capital de 13 500 euros, dont le siège est 118 rue de la Mer, Mesnil-Val, 76910 CRIEL SUR MER, immatriculée au RCS de Dieppe sous le numéro 903 803 328, représentée par Madame Alexandra LANGLOIS, présidente,

Associée unique de la société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et prenant acte de la démission de Monsieur Claude DEHEDIN de son mandat de Président à compter du 31 octobre 2021 à minuit, nomme en qualité de nouveau Président à compter du 1er novembre 2021, sans limitation de durée :

Madame Alexandra AUGER épouse LANGLOIS
Née à Abbeville (80100) le 11 juillet 1973,
De nationalité française
Demeurant 118 rue de la Mer, Mesnil-Val, 76910 CRIEL SUR MER

Madame Alexandra AUGER LANGLOIS accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Alexandra LANGLOIS
"bon pour acceptation des fonctions"
Et signature Bon pour acceptation des fonctions

SAS LES OLIVIERS
Signature